

QUELQUES ASPECTS DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE DÉMOGRAPHIQUES EN AFRIQUE FRANCOPHONE ET A MADAGASCAR

Francis GENDREAU

Directeur p.i. de l'IFORD

(Communication présentée à la Réunion sur la formation dans le domaine de la démographie et des programmes de population organisée par la Commission Economique pour l'Afrique à Yaoundé du 21 au 26 janvier 1974)

« Discipline sauvage sans élèves et sans maîtres, la démographie a été longtemps ignorée de l'Université » (A. Sauvy). Cette situation, que l'on rencontre à peu près partout dans le monde se retrouve aussi en Afrique francophone et à Madagascar où le système d'enseignement est encore pour une large part hérité des structures françaises. La recherche démographique, elle aussi, y connaît des conditions difficiles : les organismes de recherche y sont rares, et l'Université n'y joue pas le même rôle qu'en Afrique anglophone.

Ceci explique que la formation et la recherche démographiques s'y soient développées hors des structures universitaires, au sein d'organismes divers, nationaux, étrangers ou internationaux. L'Institut de Formation et de Recherche Démographiques de Yaoundé pourrait jouer dans les années à venir un rôle important de coordination et d'impulsion. Son action, jointe à quelques aménagements dans les structures existantes pourrait sans doute améliorer cette situation encore précaire de la démographie africaine.

Les vues exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies.

I Les Structures actuelles de formation et de recherche démographiques en Afrique francophone et à Madagascar

A. L'ENSEIGNEMENT

Jusqu'à une date récente, à savoir novembre 1972, date d'ouverture de l'IFORD, il n'existait pas d'institut d'enseignement spécialisé en démographie en Afrique francophone et à Madagascar.

1. Les Universités

Les Universités ne dispensent pas un enseignement complet de démographie, qui serait sanctionné par un diplôme de démographie (licence, maîtrise, doctorat). Cette discipline n'est enseignée que comme discipline d'appoint dans certains départements de Sciences humaines ou de Sciences Economiques, et encore n'est-ce pas toujours le cas. C'est ainsi que d'après les quelques « guides de l'étudiant » que nous avons pu consulter, la démographie fait l'objet de cours :

a) en Faculté de Droit et des Sciences Economiques :

— en 3^e année de licence option science économique à Yaoundé (1971-72) ;

— en 1^{re} année de licence ès sciences économiques (40 heures de cours, 40 heures de travaux dirigés) puis en 4^e année (option économie publique, 40 heures de cours) à Abidjan (1972-73) ;

— en 2^e année de licence ès sciences économiques à Tananarive (1969-70) (40 h de cours) ;

— en 2^e année de licence ès sciences économiques (option économie publique et planification) à Dakar (1970-71) (40 h de cours) ;

— en 3^e année de licence ès sciences économiques à Tunis ;

— en 3^e année de licence ès sciences économiques à Alger et Oran.

b) en Faculté de Lettres et des Sciences Humaines :

— à Abidjan (1972-73) pour le premier cycle de la section histoire - géographie - sciences sociales en 1^{re} année dans le cadre du cours de géographie, et en 2^e année (option sciences sociales) dans le cadre du cours de sociologie ;

— à Alger et à Oran pour le CES de démographie dans le cadre de la licence de sociologie ancienne formule. Ce certificat comporte notamment les cours suivants :

Analyse démographique (40 h de cours + 40 h de travaux pratiques) ;

Techniques d'observation ou démographie générale (40 h de cours + 40 h de travaux pratiques) ;

Statistiques (20 h) ;

Dans ces mêmes Universités, une nouvelle licence de démographie fonctionnera très prochainement comportant probablement 4 semestres de « Tronc commun » avec la sociologie et 4 semestres de spécialisation.

2. Les Ecoles

La démographie est aussi enseignée dans certaines écoles africaines de statistique, qui forment :

— des agents techniques (recrutés au niveau du BEPC) ;

— des adjoints techniques (recrutés au niveau de la classe de première) ;

— des ingénieurs des travaux (recrutés au niveau du baccalauréat C).

Ces écoles sont :

— l'Institut National de Statistique et d'Economie Appliquée (INSEA), de Rabat (adjoints techniques et ingénieurs des travaux) ;

— l'Ecole de Statistique d'Abidjan (ESA) (agents et adjoints techniques, ingénieurs des travaux) ;

— l'Institut de Formation Statistique (IFS) de Yaoundé (agents et adjoints techniques) ;

— l'Ecole des Assistants de Travaux Statistiques d'Alger (adjoints techniques) ;

— l'Institut Technologique de Planification d'Alger (ingénieurs des travaux) ;

— l'Ecole de Statistique de Tunis (EST) (agents et adjoints techniques) ;

— l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (ENEA) de Dakar (adjoints techniques).

Sauf les quatre dernières, ces écoles sont à vocation internationale. La démographie y tient une certaine place, par exemple :

— pour les agents techniques, 25 heures de cours et 20 heures de travaux dirigés à Abidjan, et respectivement 15 et 10 à Yaoundé ;

— pour les adjoints techniques, en 1^{re} année 35 heures de cours et 10 heures de travaux dirigés à Abidjan et 15 et 5 à Yaoundé, et en 2^e année 40 et 20 à Rabat et 15 et 5 à Yaoundé ;

— pour les ingénieurs des travaux d'Abidjan 30 heures de cours et 10 heures de travaux dirigés en 1^{re} année, 20 et 10 en 2^e année et 50 à option en 3^e année.

3. Les Instituts situés à l'étranger

Parmi les nombreux instituts situés à l'étranger formant des cadres pour les pays d'Afrique francophone et Madagascar, nous en retiendrons cinq :

a) l'Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (ENSAE) et le Centre Européen de formation des Statisticiens-économistes des pays en voie de Développement (CESD) qui forment des Ingénieurs des Travaux Statistiques et des Ingénieurs Statisticiens-Economistes (recrutés au niveau de la licence de sciences économiques ou de la maîtrise de mathématiques).

Ces deux écoles dispensent des cours de démographie : pour les Ingénieurs Statisticiens Economistes, la première 12 heures, la seconde 30, en 1^{re} année et pour les Ingénieurs des travaux, la seconde 15 heures en première puis 15 en seconde année.

Il faut signaler aussi qu'à l'issue de la scolarité des stages sont organisés sur le terrain en Afrique, que certains élèves peuvent effectuer dans des services démographiques.

b) l'Institut de Démographie de Paris : c'est, parmi tous les établissements que nous venons d'énumérer le seul spécialisé en démographie. Il recrute au

niveau de la licence et délivre deux diplômes, celui de démographie générale au bout d'une année d'études, et celui d'expert-démographe, au bout d'une deuxième année ;

c) le Département de Démographie de l'Université de Louvain, qui recrute lui aussi au niveau de la licence. Il délivre un « diplôme de démographie » après une année d'études, une « maîtrise en démographie » au bout d'une deuxième année, et enfin un doctorat en démographie ;

d) le Département de Démographie de l'Université de Montréal, qui comprend un programme « mineur » qui équivaut à une année d'études, et une « maîtrise de démographie ».

B. LA RECHERCHE

Outre les services nationaux de statistiques, n'existent à notre connaissance que quelques instituts nationaux de recherche démographique en Afrique francophone et à Madagascar, à côté des centres ORSTOM, structures françaises.

1. Les Directions Nationales de la Statistique

Vu le manque actuel de données de base et l'absence de centres de recherche, ce sont en fait les Directions nationales de la statistique qui sont actuellement le plus souvent responsables des études démographiques. C'est dans leur cadre que se sont effectuées la plupart des enquêtes démographiques et que se préparent les recensements nationaux.

Parfois, à côté de ces activités de collecte de données de base, ces services ont pu effectuer des travaux de méthodologie ou d'analyse en profondeur.

2. L'Association Algérienne pour la Recherche Démographique Economique et Sociale (AARDES)

C'est une institution à but non lucratif placée sous la tutelle du Secrétariat d'Etat au Plan, chargée d'effectuer des études d'ordre socio-économique. Elle a réalisé une importante étude socio-démographique sur la fécondité et le comportement démographique des ménages algériens.

3. Le Centre de Recherches et d'Etudes Démographiques (CERED) de Rabat

Cet organisme a été créé au sein de la Délégation au Plan et au Développement Régional pour asseoir sur

des bases solides les caractéristiques de la population marocaine et fournir les éléments démographiques indispensables à la planification économique et sociale. L'USAID et l'Université de Caroline du Nord participent au financement de ce projet. Le Centre mène actuellement une enquête utilisant la méthode de la double collecte.

4. Le Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales (CERES) de Tunis

Créé en 1964, ce centre a pour but de promouvoir la recherche en Tunisie. C'est un organisme public, subventionné par l'Etat, qui reçoit aussi une aide de la Fondation Ford et occasionnellement du Population Council. Il publie la « Revue Tunisienne des Sciences Sociales » et les « Cahiers du CERES ».

5. L'Institut de Recherches Economiques et Sociales (IRES) de Kinshasa

Cet organisme, rattaché à l'Université Lovanium, étudie les problèmes du développement économique et social. Il publie une revue trimestrielle, les « Cahiers Economiques et Sociaux ».

6. L'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM)

C'est un organisme français ayant son siège à Paris, qui est chargé notamment d'entreprendre et de développer, hors des régions tempérées, des recherches fondamentales orientées vers la détermination des données de base du milieu naturel et humain. Des démographes sont en poste dans les Centres ORSTOM de Brazzaville, Dakar, Ouagadougou, Tananarive, Tunis et Yaoundé.

II Vue d'ensemble sur les problèmes actuels de l'enseignement et de la recherche démographiques en Afrique francophone et à Madagascar

Dans les structures que nous venons de présenter rapidement, travaillent un certain nombre de démographes, dans certaines directions. Après avoir passé en revue ce personnel et les travaux réalisés, nous essaierons de faire le point des besoins à court et moyen terme en matière de formation et de recherche.

A. LES PERSONNES

L'annuaire des démographes d'Afrique francophone et de Madagascar reste à faire, et les données disponibles sur ce point sont fragmentaires :

1. le « répertoire des démographes africanistes » de la Commission Economique pour l'Afrique, qui date de 1969, contient les noms de 28 démographes d'Afrique francophone et de Madagascar (dont 7 travaillent à l'extérieur de la région) et de 10 étrangers à la région y exerçant leur activité.

2. dans l'annuaire 1972 de l'association des experts démographes et des diplômés de démographie générale, diplômés de l'Institut de Démographie de Paris, ne figure aucun membre originaire de l'Afrique francophone et de Madagascar ; par contre y sont recensés 14 diplômés français y travaillant. En fait il est certain que peu d'Africains ont été formés avec succès à l'IDP, la plupart provenant des promotions récentes (au maximum une dizaine, originaires surtout des trois pays du Maghreb).

3. dans la « liste des membres » de l'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population (1972) ne figurent que douze membres originaires des pays d'Afrique francophone et de Madagascar auxquels il faut ajouter quatorze non africains travaillant dans cette région.

4. enfin une idée plus précise de la question est fournie par le « Bulletin de liaison » des démographes d'Afrique d'expression française, qui dans son dernier numéro (janvier-mars 1973) en recense 55 originaires de la région (dont 4 travaillant à l'extérieur) et 30 étrangers y travaillant. Sur les 55 nationaux, 34 exercent leur activité dans les Directions nationales de la statistique. Ces « démographes », que l'on peut donc estimer actuellement à une cinquantaine, ont pour la plupart reçu une formation de statisticien, une quinzaine d'entre eux seulement s'étant spécialisés en démographie au cours de leurs études.

B. LES TRAVAUX

Les travaux de recherche démographique menés en Afrique francophone au cours de ces dernières années sont de trois types :

1. *Des études monographiques* réalisées par des chercheurs ou des administrateurs (fonctionnaires de l'administration territoriale) n'ayant pas forcément une formation de démographie, mais qui permettent de jalonner le temps et l'espace de quelques points de

repère qui enrichissent la connaissance démographique des populations concernées.

2. *Des recherches d'ordre méthodologique* dont l'objectif premier n'était pas tant l'obtention de résultats que la mise au point de nouvelles méthodes d'appréhension des phénomènes. Il s'agit là notamment des diverses expériences d'enquêtes à passages répétés ou de double collecte.

3. Enfin des *opérations nationales*, enquêtes ou recensements : une première vague d'opérations a été menée entre 1954 et 1966 dans la plupart des pays de la région, utilisant toutes la méthode des sondages et la technique de l'interrogatoire rétrospectif. Les résultats de ces opérations constituent encore souvent actuellement la principale source de données démographiques disponibles. Depuis, quelques nouvelles enquêtes nationales ont été réalisées, utilisant cette fois la technique des passages répétés (Algérie, Burundi, Sénégal, Tunisie). Certains pays ont réalisé des recensements (Algérie, Gabon, Maurice, Maroc, Rwanda, Togo), un autre a réalisé un recensement administratif amélioré, le Tchad, en 1968.

C'est à l'occasion de ces divers travaux que les démographes ont été amenés à mettre au point des techniques d'évaluation des données de base dont il est question dans ce séminaire.

C. LES BESOINS

Le faible nombre d'études dans le domaine de la démographie africaine tient à de multiples raisons, notamment le manque de cadres.

1. Les besoins en formation

Le besoin de cadres supérieurs spécialisés en démographie a été ressenti en Afrique depuis plusieurs années. Les Nations Unies ont été saisies de ce problème, et la création de l'Institut de Formation et de Recherches Démographiques de Yaoundé doit répondre à ce besoin.

L'analyse qui a précédé la création de l'IFORD et notamment les discussions sur ce sujet à la première conférence des démographes africains à Accra du 20 au 22 décembre 1971 ont mis l'accent sur les points suivants :

- a) la formation doit être de très haut niveau ;
- b) la formation, qui doit être axée sur l'enseignement de la démographie, ne doit pas cependant négliger les disciplines voisines (sociologie, économie,

géographie) de façon à conserver le caractère multidisciplinaire de la démographie.

c) une coordination étroite doit s'instaurer entre les trois instituts de formation et de recherche démographiques africains du Caire, d'Accra et de Yaoundé.

d) les diplômés délivrés doivent être reconnus par les fonctions publiques des pays intéressés.

e) les étudiants de l'IFORD doivent suivre des cours d'anglais, et ceux de l'Institut d'Accra des cours de français pour faciliter la communication entre spécialistes des deux zones linguistiques.

f) Enfin, si l'IFORD est destiné surtout à former des cadres supérieurs, des stages de spécialisation de cadres moyens doivent y être organisés, de même que les cours de démographie doivent être intensifiés dans les centres de formation statistique de niveau moyen.

2. Les travaux à mener

a) Vu le manque de données de base, dans les années à venir, l'organisation d'opérations nationales doit être privilégiée. Le programme africain de recensement permettra que soit réalisée prochainement cette phase importante de la connaissance démographique. Mais comme ce sera pour la plupart des pays le premier recensement national qu'ils effectueront, l'accent doit être mis sur les difficultés de réalisation de telles opérations et l'intérêt de concevoir des programmes modestes qui pourront être complétés ultérieurement par des enquêtes par sondage (le recensement fournissant alors une base de sondage) ;

b) Parallèlement à cet effort, des recherches méthodologiques doivent être menées portant sur :

— la collecte pour la mise au point de méthodes d'observation des faits démographiques cohérentes avec la réalité sociale des populations concernées, ou pour l'amélioration des sources administratives (état civil, recensements administratifs).

— l'exploitation des données.

— leur analyse, pour trouver des techniques nouvelles de rectification des données brutes. Mais l'analyse de données imparfaites n'est qu'un palliatif, et la solution doit plutôt être cherchée dans l'amélioration de la collecte.

c) Enfin, la recherche « en aval », c'est-à-dire dans le prolongement des données de base, par l'étude de certains thèmes n'est encore que peu entamée dans la région et doit commencer sur des problèmes déjà mis en évidence : différence de fécondité selon les milieux urbain ou rural, structure de la mortalité, équilibre population-ressources...

III L'Institut de Formation et de Recherche Démographiques de Yaoundé (IFORD)

A. STRUCTURE

C'est en 1968 qu'une mission des Nations Unies pour la programmation démographique en Afrique recommandait de donner la première priorité à la création d'un centre de formation démographique à niveau élevé pour les pays africains d'expression française. La Commission Economique pour l'Afrique approuvait cette proposition lors de sa 9^e session (février 1969) puis recommandait d'accélérer la mise en place de ce centre lors de sa 10^e session (février 1971). En 1970 la ville de Yaoundé était retenue pour accueillir le Centre, et l'accord entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement Camerounais « relatif à la création d'un Institut de Formation et de Recherche Démographiques » était signé en novembre 1971.

L'Institut a ouvert ses portes en novembre 1972.

L'IFORD dessert les pays africains d'expression française, soit les 22 pays suivants :

Algérie, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Haute Volta, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, Zaïre.

Les pays africains d'expression anglaise sont desservis par l'Institut Régional des Etudes Démographiques créé à peu près simultanément à Accra.

Aux termes de l'accord de 1971, les objectifs et activités de l'IFORD sont les suivants :

1. Servir de centre de formation et de recherche en matière démographique et dans les domaines connexes pour les pays mentionnés ci-dessus et qui souhaiteraient bénéficier de ses services.

2. Effectuer, diriger et, en consultation avec l'Organisation des Nations Unies, publier des travaux de recherche fondamentale et de technique appliquée sur les tendances démographiques et sur leurs rapports avec les facteurs économiques et sociaux en tenant compte des résultats des derniers recensements démographiques et d'autres données, entreprendre des travaux de recherche sur le terrain dans les pays mentionnés ci-dessus, à la demande des Gouvernements intéressés ou en accord avec eux, et publier les résultats en consultation avec l'Organisation des Nations Unies.

3. Organiser des cours de formation intensive et de recherche dirigée en matière démographique ou dans les domaines connexes en langue française. Par ailleurs l'Institut pourra également organiser des stages de recyclage.

4. Fournir des renseignements ou des services consultatifs en matière démographique et dans les domaines connexes à ceux des pays desservis par l'Institut qui en feront la demande, en coordination avec les autres services consultatifs de l'Organisation des Nations Unies.

Le Conseil d'Administration de l'IFORD composé de trois membres nommés par le Gouvernement Camerounais et de trois membres nommés par l'Organisation des Nations Unies est responsable de l'établissement et de l'évaluation des programmes de recherche et de formation et des programmes consultatifs, ainsi que des tâches connexes nécessaires à la bonne marche de l'Institut.

Il est assisté sur le plan scientifique par un Comité Consultatif composé de 14 membres où siègent en particulier trois experts de trois pays desservis par l'Institut et désignés à tour de rôle selon un ordre arrêté par le Conseil d'Administration.

B. L'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ À L'IFORD

Le cycle principal de l'IFORD est un cycle de 3 ans s'adressant à des étudiants titulaires d'un diplôme d'Ingénieur des Travaux Statistiques (de l'INSEA, de l'ESA, du CESD et de l'ENSAE) ou d'une licence de géographie, sociologie, sciences économiques, biologie, mathématiques ou physique. L'admission à l'Institut se fait sur concours.

Les éléments de la formation sont les suivants :

- a. Cours théoriques et travaux dirigés ;
- b. Etudes de cas ;
- c. Enquêtes sur le terrain ;
- d. Rédaction d'un mémoire.

Les cours théoriques et travaux dirigés

Ces cours sont de quatre sortes :

- cours de démographie proprement dite ;
- cours de méthodes quantitatives ;
- cours d'économie et de sociologie ;
- cours divers.

Les matières de base (démographie) et les matières instrumentales (méthodes quantitatives, économie et sociologie) voient leur importance décroître d'une année sur l'autre, à l'opposé des matières plus spécialisées (démographie appliquée) qui n'apparaissent qu'en 2^e et 3^e année.

De type plutôt « traditionnel » la première année, les cours se présentent de plus en plus, les années suivantes, sous forme de séminaires et de séances de travail en groupe.

Les études de cas

Elles permettent aux élèves d'examiner à fond un problème donné, comme par exemple, la situation démographique d'un pays, avec recherche bibliographique, analyse de données, et rédaction d'un petit rapport.

Il s'agit d'un travail réalisé par groupe de deux ou trois élèves et étalé le plus possible sur toute la 2^e année. Un rapport collectif rend compte de cette activité.

Les enquêtes

C'est un aspect important de la formation, qui doit permettre aux élèves de se familiariser avec les techniques d'enquête et d'être capable de réaliser une enquête depuis sa conception jusqu'à l'analyse des résultats.

Les élèves ont la responsabilité de l'enquête depuis sa conception jusqu'à la publication du rapport, les professeurs assurant un rôle de conseillers techniques.

Les phases de conception, d'exploitation et d'analyse se déroulent sous la forme de séances de travail en groupe.

Le travail sur le terrain est exécuté par des enquêteurs encadrés par les élèves qui font fonction de contrôleurs ou de superviseurs.

Les rapports d'enquête sont publiés par l'Institut.

La rédaction d'un mémoire

La fin de la formation doit être consacrée à l'élaboration individuelle ou par groupe, d'un mémoire réalisé sous la direction des professeurs de l'Institut, sur un sujet approuvé par l'Institut.

Ce travail permet de juger les élèves sur l'assimilation et la maîtrise des connaissances qu'ils ont acquises au cours de la scolarité. Il leur permet surtout d'apprendre sous la direction d'un professeur, à concevoir et à réaliser une étude.

La qualité du travail est jugée par un jury qui décide notamment de sa publication.

C. LES RECHERCHES MENÉES À L'IFORD

S'il est encore trop tôt pour faire état ici d'un véritable programme de recherche en raison de l'extrême jeunesse de l'Institut, on peut d'ores et déjà affirmer quelques principes qui devront guider les auteurs d'un tel programme.

Tout d'abord, la recherche à l'IFORD doit être développée au niveau des trois stades de toute étude démographique :

1. Collecte de données

Sur ce plan la recherche doit être l'objet d'une attention particulière et viser la mise au point en Afrique de méthodes de collecte appropriées et l'amélioration de celles qui existent déjà (état civil, recensements administratifs). Pour cela il faudra trouver des aires géographiques susceptibles de faire l'objet d'une observation suivie en vue de la création de fichiers de population par exemple.

2. Analyse démographique des données

Toute recherche démographique passe par l'analyse démographique qui en est un maillon essentiel. C'est dire à quel point il est capital que l'IFORD se doit d'utiliser et développer des concepts et des méthodes spécifiques pour mener à bien ce travail d'analyse et surtout de le parachever par la mise au point de modèles mettant en relief les phénomènes démographiques dans leur enchaînement et propres à faciliter l'analyse causale.

3. Analyse causale

Jusqu'à présent le démographe abandonnait assez souvent à ce stade la recherche à d'autres spécialistes (sociologue, psychologue, économiste, médecin...). Cela tient en effet au type de formation du démographe d'une part et au caractère multidisciplinaire de la recherche démographique, appliquée surtout, d'autre part.

Un des efforts de l'IFORD doit être de faire en sorte que le démographe qu'il forme puisse jouer encore à ce stade un rôle essentiel. C'est l'un des buts visés par l'inclusion dans son programme d'enseignement de matières telles que : économie, développement, anthropologie sociale, méthodes de recherche en Scien-

ces Sociales, écologie, etc., ce qui ne doit cependant pas être interprété comme une réticence à la collaboration avec les autres spécialistes ; cela faciliterait bien au contraire le dialogue dans l'intérêt même de la recherche.

Il faut ajouter sur un autre plan, que toute recherche entreprise à l'IFORD doit être imprégnée dans ses finalités des préoccupations liées au processus de développement économique et social tout en évitant le double écueil de l'utilitarisme qui la stériliserait et de l'académisme qui la rendrait inopérante.

La fonction de l'IFORD dans ce domaine de la recherche est multiple :

— en un premier temps sans doute, l'Institut effectuera lui-même, avec ses chercheurs et ses élèves des recherches sur le terrain, essentiellement au Cameroun ;

— l'IFORD pourra aussi conseiller les pays qui feraient appel à lui pour le lancement d'une enquête ou la réalisation d'une étude démographique ;

— à moyen terme, l'IFORD devra jouer un rôle d'impulsion et de coordination, de façon à favoriser le lancement de programmes de recherche multinationaux, les études comparatives (dans le temps et dans l'espace) étant un facteur important du progrès des connaissances. L'IFORD pourra sans doute jouer aussi un rôle important de conseil scientifique dans la création de départements de démographie dans les Instituts nationaux de recherche qui seront créés dans les différents pays.

IV Quelques propositions

En guise de conclusion, nous émettrons quelques propositions qui devraient permettre conjointement avec le développement des activités de l'IFORD d'apporter des améliorations substantielles dans la formation et la recherche démographiques en Afrique francophone et à Madagascar :

1. Une action doit être menée auprès des Universités pour que l'enseignement de la démographie y soit systématisé notamment dans les études de sciences économiques, de sociologie, de géographie et de médecine. Le corps enseignant de l'IFORD pourrait d'ailleurs assurer certains de ces enseignements ; il pourrait aussi entreprendre la rédaction d'un manuel destiné à ce type d'enseignement.

2. Dans les écoles de formation statistique, la part de la démographie pourrait être augmentée, quitte à

à créer une « option démographie ». L'on pourrait par exemple proposer les volumes horaires suivants :

	Cours	Travaux Dirigés
Agents techniques Adjointes techniques	25 h	25 h
1 ^{re} année	30 h	30 h
2 ^e année	30 h	30 h
Ingénieurs des Travaux		
1 ^{re} année	30 h	30 h
2 ^e année	30 h	30 h
3 ^e année	50 h à option.	

3. La collaboration entre les démographes et les administrateurs doit être favorisée de façon à permettre l'amélioration des sources administratives de données démographiques (recensements administratifs, état civil, fichiers divers...). Cette collaboration pourrait être amorcée par des stages ou des séminaires regroupant d'une part des administrateurs, d'autre part des démographes : par exemple un stage sur l'état

civil auquel participeraient les responsables de l'état civil et les statisticiens-démographes l'exploitant.

4. Cette collaboration pourrait aussi être facilitée par la sensibilisation des cadres administratifs aux problèmes démographiques, notamment par la systématisation de cours de démographie dans les Ecoles Nationales d'Administration.

5. Enfin la liaison entre démographes sur le terrain est à développer par la diffusion systématique des rapports, par la création d'une revue de démographie africaine, par l'édition d'un annuaire des démographes africains ou africanistes. Dans ce domaine tout devrait être mis en œuvre pour favoriser les contacts entre démographes anglophones et francophones et atténuer au maximum la coupure linguistique qu'a héritée l'Afrique de la colonisation.

Il nous semble que de telles mesures permettraient à la démographie en Afrique francophone et à Madagascar d'atteindre à moyen terme une nouvelle phase de son développement.

Manuscrit reçu au S.C.D. de l'ORSTOM le 21 juillet 1975.

BIBLIOGRAPHIE

- JUPP (K.M.), 1973. — « La formation démographique en Afrique en dehors des Universités », Communication à la première conférence africaine de la population, 3-7 janvier 1966, Ibadan, in « *La population de l'Afrique Tropicale* », The Population Council, New York : 583-594.
- IRO (M.I.), 1973. — « La collaboration entre universités et gouvernement pour la formation et la recherche démographiques », Communication à la première conférence africaine de la population, 3-7 janvier 1966, Ibadan, in « *La population de l'Afrique Tropicale* », The Population Council, New York : 595-600.
- « Rapport de l'atelier interrégional sur les programmes de formation dans le domaine de la population, Elseneur, Danemark, 19-30 juin 1967 », ONU, New York, 1967, 43 p. *multigr.*
- « Programme de formation en Afrique dans les domaines de la statistique et de la démographie », 1969, CEA, 19 p. *multigr.*
- REMICHE (B.), 1971. — « Organisation de l'enseignement de la démographie », Communication au Congrès International de la Population, Londres 1969, Liège, Vol. 4 : 2447-2455.
- SOM (R.K.), 1971. — « Demographic teaching and research in Africa », Communication au Congrès International de la population, Londres, 1969, in « Congrès International de la Population », Vol. 4, Liège : 2497-2502.
- GIL (B.), 1971. — « La formation démographique spécialisée dans l'Afrique au Sud du Sahara », Communication au
- Colloque de démographie africaine, Paris 6-9 octobre 1970, in *Cah. ORSTOM. Sér. Sci. Hum.* Vol. VIII n° 1 : 101-109.
- VAN DEWALLE (E.). — « Quelques réflexions sur la formation des démographes en Afrique noire francophone », Communication au Colloque de démographie africaine Paris 6-9 octobre 1970, in *Cah. ORSTOM. Sér. Sci. Hum.* Vol. VIII n° 1 : 111-114.
- « Demographic research and training in Africa », Communication de la CEA à la Conférence africaine sur la population, Accra, 9-18 décembre 1971, 27 p. *multigr.*
- « Rapport de la Conférence africaine sur la population, Accra (Ghana), 9-18 décembre 1971 », CEA, Addis-Abeba, 1972 73 p. *multigr.* + annexe.
- « Rapport de la première session de la conférence des démographes africains (Accra, Ghana, 20-22 décembre 1971) », CEA Addis-Abeba, 1972, 26 p. *multigr.* + annexe.
- GENDREAU (F.), 1972. — « La recherche démographique en Afrique Noire », 11 p. *multigr.* (à paraître dans le « *Guide de la Recherche sur l'Afrique Noire* », Fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris).
- GENDREAU (F.), 1972. — « Séance Infrastructure, note de présentation », Communication au 3^e Colloque de démographie africaine, 3-5 octobre 1972, Rabat, 9 p. *multigr.*
- GENDREAU (F.), LOOKY (S.), 1972. — « Les méthodes nouvelles d'investigation démographique en Afrique francophone et à Madagascar », Communication au Congrès de l'UIESP Liège, 27 août-1^{er} septembre 1973.